



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-04

L'an deux mille dix-sept, à 10h
Le 24 février, à Mouzon

Date de convocation	25 janvier 2017
Nombre de délégués :	
● Titulaires	38 Titulaires
● Suppléants	38 Suppléants
● Présents	27 Présents
● Votes par procuration	2 Votes par procuration

Étaient présents :

Mme Thérèse BERGER	M. Mickaël LECLERE
Mme Béatrice BONNIN	M. Bernard MAILLARD
M. Jack COLLINET	M. Guillaume MARECHAL
Mme. Danielle COMBE (Pv de Jean Picart)	Mme Christine NOIRET-RICHET
M. Daniel COURTAUX	M. Michel NORMAND
M. Jean-François DAMIEN	M. Robert PASCOLO
Mme Maryse DESPAS	M. Bernard PIERQUIN
Mme Noëlle DEVIE	Mme Morgane PITEL
Mme Mireille GAZIN	M. Thierry RENAUDEAU
M. Eric GILLARDIN	M. Jean-Pierre RENVOY
M. Pascal GILLAUX (Pv de Bernard Dekens)	M. Daniel ROUVENACH
M. Edouard JACQUE	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Guy JOSEPH	M. François VUILLAUME
M. Eddy LAURENT	

Objet de la délibération :

Compte de gestion 2016

Résultat du vote
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-04

Objet de la délibération :

Compte de gestion 2016

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2016, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lesquels présentent les soldes suivants :

- un excédent de clôture de 877 983,17 € en section de fonctionnement
- et un excédent de clôture de 127 149,90 € en section d'investissement,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, approuve le compte de gestion pour l'exercice 2016.

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 07/03/2017 à 07:04:00
Référence : efff9e1803416c7900572e704229b6ac9bcc776e